

COMMUNE DE MONTIGNAC-CHARENTE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2024

Membres en exercice	15
Membres présents	12
Pouvoirs	3
Votants	15
Date de convocation	16 janvier 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux janvier à dix-neuf heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur James CHABAUTY, Maire.

Présents : CHABAUTY James, ROULAUD Jean-Jacques, COMTE Joël, RAINETEAU Jean, GIN Anne-Marie, ALLEAU Patrick, SILVESTRE Alexandra, LAFONT Sandrine, PINAUD Laurence, CAMUZET Stéphanie, FARQUE Christian, MOURGUES Olivier

Excusés : BARREAUX Bernadette, CHAUMET Julien, MONTHEIL Catherine

Absents :

Pouvoirs : BARREAUX Bernadette a donné pouvoir à ROULAUD Jean-Jacques ; CHAUMET Julien a donné pouvoir à CHABAUTY James ; MONTHEIL Catherine a donné pouvoir à RAINETEAU Jean

Secrétaire : Jean-Jacques ROULAUD

Délibération n°01 – 22.01.2024 : Tarifs de location du gîte d'étape

Tarifs à compter du 1^{er} février 2024

	Personnes habitant ou contribuables sur la commune	Personnes habitant hors commune
Salle	80€	130€
Dortoir : groupes La nuitée :		
⇒ jusqu'à 10 lits	90€	140€
⇒ de 11 à 28 lits	150€	200€
Ménage non fait (salle et/ou dortoir)	300 €	300€

Délibération n°02– 22.01.2024 : Tarifs de location de la salle panoramique au 1^{er} février 2024

Tarifs à compter du 1^{er} février 2024 :

Pour les personnes qui sont contribuables sur la commune de Montignac :

- ⇒ la 1^{ère} journée : 170 euros
- ⇒ la 2^{ème} journée : 150 euros

Pour les personnes et les traiteurs qui ne sont pas contribuables sur la commune de Montignac :

- ⇒ la 1^{ère} journée : 250 euros
- ⇒ la 2^{ème} journée : 200 euros

Pour les associations dont le siège social est à Montignac :

- ⇒ une mise à disposition gratuite par an
- ⇒ les locations suivantes :

- ✓ la 1^{ère} journée : 145 euros
- ✓ la 2^{ème} journée : 125 euros

Délibération n°03– 22.01.2024 : Tarification du Camping municipal « Les Platanes »

Tarification à compter de l'année 2024 au Camping municipal « Les Platanes ».

FORFAIT JOURNALIER :

- Adulte..... 7,00€
- Enfant – 10 ans..... 4,00€
- Garage mort..... 6,50€

ELECTRICITE (facultatif) :

- 4 ampères..... 4,95€
- 8 ampères..... 7,15€
- 12 ampères..... 9,35€

A partir de cinq jours consécutifs, une réduction de 25 % sera appliquée à compter du sixième jour sur les tarifs définis (sauf ceux de l'électricité) soit :

- Adulte..... 5,25€
- Enfant – 10 ans..... 3,00€

D'autre part, le Conseil accepte d'accorder **une réduction de 5%** sur les tarifs journaliers, quelle qu'en soit la durée, **aux adhérents de la Fédération Française de Camping et de Caravaning** soit :

FORFAIT JOURNALIER :

- Adulte..... 6,65€
- Enfant de – 10 ans..... 3,80€
- Garage mort..... 6,18€

A partir de cinq jours consécutifs, une réduction de 25 % sera appliquée à compter du sixième jour sur les tarifs définis (sauf ceux de l'électricité) soit :

- Adulte..... 4,99€
- Enfant de – 10 ans..... 2,85€

Délibération n°04 – 22.01.2024 : Tarification du bungalow toilé au Camping municipal « Les Platanes » -

Durée	Tarifs
Semaine (samedi au samedi)	290,00 Euros

Délibération n°05 –22.01.2024 : Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel - Délibération donnant habilitation au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente

Assurance via le Centre de Gestion de la FPT de la Charente pour couvrir les risques statutaires des agents CNRACL et IRCANTEC.

Délibération n°06 –22.01.2024 : Délibération portant désignation du collège des référents déontologues pour les élus locaux

Le collège des référents déontologues des élus locaux est composé de :

- Monsieur Pierre LARROUMEC, Président honoraire du corps des magistrats des tribunaux administratifs et cours administratives d'appel ;
- Monsieur Alain PARIENTE, professeur d'université en droit public.

Délibération n°11 – 22.01.2024 : Référente « Ambroisie »/ modifie la délibération n° 09-27.11.2023

Référentes « Ambroisie » :

Catherine MONTHEIL
Bernadette BARREAUX

Délibération n°07 – 22.01.2024 : Adhésion à l'Office de Tourisme du Rouillacais – année 2024

Adhésion à l'Office du Tourisme du Rouillacais pour l'année 2024, pour un montant de 80 €uros.

Délibération n°09 – 22.01.2024 : SAEML Territoires Charente / restaurant Le Taillefer

Proposition : la commune souhaite vendre les murs du bâtiment « restaurant Le Taillefer » à la SAEML Territoires Charente via sa filiale Immobilière Charente.

Délibération n°10– 22.01.2024 : Commissions internes et externes / modifie la délibération 01-27.11.2023

Commissions internes

Commission Entretien, voirie, travaux communaux	Commission gros achats, fournitures, investissement, préparation du budget
Responsable : Jean-Jacques ROULAUD Bernadette BARREAUX James CHABAUTY Joël COMTE Christian FARQUE Olivier MOURGUES Jean RAINETEAU	Responsable : Catherine MONTHEIL James CHABAUTY Anne-Marie GIN Olivier MOURGUES Laurence PINAUD Jean RAINETEAU Jean-Jacques ROULAUD
Gestion des bâtiments, logements locatifs, salles communales	Utilisation de la salle multi-activités
Responsable : Bernadette BARREAUX Patrick ALLEAU James CHABAUTY Joël COMTE Jean-Jacques ROULAUD	Responsable : Patrick ALLEAU Bernadette BARREAUX Stéphanie CAMUZET James CHABAUTY Julien CHAUMET Joël COMTE Anne-Marie GIN Catherine MONTHEIL Jean-Jacques ROULAUD Jean RAINETEAU
Règlement du site de Marchot	Développement durable (reboisement/co-voiturage/éco-mobilité/énergies)
Responsable : Jean-Jacques ROULAUD Patrick ALLEAU Bernadette BARREAUX Stéphanie CAMUZET James CHABAUTY Sandrine LAFONT	Responsable : Julien CHAUMET James CHABAUTY Catherine MONTHEIL Laurence PINAUD Alexandra SILVESTRE

Jean RAINETEAU	
----------------	--

Commissions externes

Tourisme, fleurissement, patrimoine, camping, cérémonies	<i>Bulletin municipal, site Internet, facebook</i>
Responsable : Bernadette BARREAUX Patrick ALLEAU Stéphanie CAMUZET Christian FARQUE Sandrine LAFONT Olivier MOURGUES Laurence PINAUD Jean-Jacques ROULAUD Alexandra SILVESTRE Catherine MONTHEIL	Responsable : Jean RAINETEAU Maryline ALLEAU Martine CHABAUTY Christian FARQUE Sandrine LAFONT Catherine MONTHEIL Olivier MOURGUES
Scolaire (restauration, organisation, divers)	
Responsable : Patrick ALLEAU James CHABAUTY Anne-Marie-GIN Annick SEGEARD Olivier MOURGUES Alexandra SILVESTRE	

Délibération n°08 – 22.01.2024 bis: SDEG16 : implantation d'un candélabre devant la gendarmerie (portail d'entrée)

Implantation d'un candélabre (parking de la gendarmerie.)

Financement	Montants
Financement SDEG16 – travaux sur le réseau (100% du montant H.T.)	6 279,23€
Financement SDEG16 – travaux d'installation d'éclairage public (35% du montant H.T.)	636,87€
Financement SDEG16 – travaux de géoréférencement (100% du montant H.T.)	66,60€
Financement SDEG16 – économies d'énergie (50% du montant H.T.)	580,61
TVA récupérées par le SDEG16 (100%)	1 865,34
Financement pris en charge par le SDEG16	9 428,65
Contribution de la collectivité	1 763,37

Questions et informations diverses

Commune nouvelle : Compte-rendu des travaux de la commission « finances »

Panneaux photovoltaïques : présentation d'un projet au niveau du centre équestre : en attente d'informations complémentaires de la DDT.

Installation d'une écluse RD 737 : début des travaux le 12 février (prévisionnel).

Balayeuse : la commune est propriétaire d'une balayeuse, qui n'est pas utilisée. Monsieur le maire s'interroge sur l'opportunité de revendre ce matériel. Le conseil émet un avis favorable sur le principe.

Fête de l'arbre et de la nature 2024 : la commune repousse sa participation à l'année 2025.

Economies d'énergies : monsieur le maire informe le conseil de la note de service diffusée aux agents communaux et aux enseignantes. Les élus demandent qu'une note de sensibilisation soit également transmises aux associations.

Question de l'éclairage du terrain de foot : les matches sont-ils possibles le dimanche après-midi.

La prochaine réunion, initialement prévue le 19 février à 19heures, est repoussée au 26 février à 19heures.

Monsieur le maire lève la séance à 21h45.